

La réussite des lycéens mise en avant

Lors d'une cérémonie présidée par Sylvain Lièvre, le proviseur du lycée Albert-Sorel, il a été remis les diplômes du baccalauréat général, technologique et professionnel aux lauréats de l'année. Le proviseur a rappelé les circonstances difficiles de cette année de scolarité et a mis en exergue le mérite des élèves pour leur réussite dans ces conditions. Il a précisé que c'était la première cohorte qu'il avait accompagnée de la 2^{de} à la terminale et a vivement remercié les professeurs et le personnel du lycée pour les bons résultats enregistrés.

En effet, le taux de réussite se situe entre 97 % et 100 % pour le baccalauréat général, à 93 % pour le bac technologique (un seul refusé) et entre 81 % et 89 % en bac professionnel.

Des bourses pour soutenir la poursuite des études

Au lycée d'Honfleur, l'Amicale des anciens élèves et professeurs distribue chaque année des bourses pour permettre la poursuite des études. Pour cela, cette association remet des dons de 500 €, en deux fois. Les bourses ne sont pas octroyées au seul vu des notes mais surtout pour les qualités personnelles et l'investissement dans les activités de l'établissement des récipiendaires. Les boursiers sont désignés par les professeurs principaux des différentes classes.

Deux élèves se distinguent

À noter une dotation exceptionnelle au mérite, cette année, pour deux élèves sapeurs-pompiers, Tom Levillain et Hugo Duhamel, dont le sang-froid, la rapidité d'intervention et le courage ont permis, en septembre 2021, de sauver un de leur camarade.

L'association, d'utilité publique, présidée par Edmond Di Marzo, aimerait que de nombreux anciens élèves ou anciens professeurs la rejoignent pour pérenniser et amplifier son action. Par ailleurs, elle souhaite, aux côtés des instances lycéennes, participer aux projets citoyens des élèves.

Tous se sont retrouvés lors d'un pot amical qui permet de prendre des nouvelles sur le devenir de chacun.



Les élèves reçoivent le diplôme des mains de leur professeur principal. Ouest-France